

COVID-19



VESTIAIRE DOUCHE

**CONDUITE**  
**A TENIR**

Assurer un affichage visible des consignes à l'entrée des vestiaires ;

***Respecter en toutes circonstances la distanciation sociale.***

- Organiser des ordres de passage, et/ou en décalant les prises de poste (éviter le croisement d'équipes), afin de pouvoir respecter un périmètre de 2m minimum entre les salariés lors de changement de leurs vêtements.
- Consignes d'ouverture/fermeture des portes avec le coude ou l'avant-bras ou le pied (sans les mains).
- Organiser une zone « propre » et une zone « sale » pour l'habillage ou déshabillage et un sens de circulation en conséquence
- Réorganisation géographique des casiers permettant leur espacement
  
- Si la tenue de travail n'est pas changée quotidiennement, mettre à disposition des salariés des sacs plastique afin d'y déposer les vêtements en fin de poste dans le casier individuel ou pour les rapporter chez eux pour lavage.  
Un code couleur peut être mis en place pour les sacs plastique : linge propre, linge sale et EPI.
- Si la tenue de travail est changée tous les jours, et le nettoyage pris en charge par l'employeur, mettre à disposition en « zone sale » un bac commun à destination de la blanchisserie

- Informer sur l'obligation de lavage des mains /l'utilisation du gel hydro alcoolique avant et après le passage dans les vestiaires.
- Afficher sous forme plastifiée la technique « Hygiène des mains » au niveau des lavabos
- Favoriser la ventilation naturelle, aérer le plus souvent possible
- Mettre à disposition des poubelles à pédale avec sac, en nombre suffisant, dont une à la sortie des vestiaires
- Mettre à disposition et vérifier régulièrement que les distributeurs de savon, d'essuie - mains, de lingettes jetables et/ou du gel hydro-alcoolique sont approvisionnés
- Proscrire les essuie-mains en tissu et l'utilisation de sèche-mains automatique à air pulsé et des sèche-cheveux
- Organiser la sortie du bac destiné à la blanchisserie dans la zone dédiée au livreur
- Limiter le nombre de cabines de douches (1/2 par ex) limiter le nombre de personnes présentes à la fois, si douches collectives, condamner 1 douche sur 2

#### Si le nettoyage est réalisé par une entreprise de nettoyage insister sur :

- Les zones de contact prioritaires : miroirs, robinets et les lavabos, les casiers, les assises, les douches si utilisées, les poignées, les poubelles, WC (dont dévidoir, bouton chasse d'eau, brosse ...), couvercles des bacs de récupération des vêtements
- La traçabilité de la désinfection
- La fréquence et les horaires des passages
- Les produits utilisés

#### Si le nettoyage est réalisé par les salariés :

- Prévoir un temps supplémentaire pour le nettoyage/désinfection des vestiaires en fin de chaque poste
- Mettre à disposition des gants jetables, du matériel et des produits de nettoyage (pour les zones de contact robinet, douche, poignées, interrupteurs....)

### Passage aux vestiaires en Début de poste

- Lavage des mains
- Dépose des vêtements personnels dans un sac plastique fermé et rangement dans le casier individuel coté propre
- Habillage en tenue de travail (propre si possible ou prise dans le sac fermé de la veille)
- Lavage des mains

## Passage aux vestiaires en Fin de poste

- Lavage des mains pour ouverture du casier
  
- Déshabillage, dépose des vêtements de travail sales dans le bac destiné à la blanchisserie ou dans un sac plastique, le fermer, pour le déposer dans le casier dédié ou l'emporter chez soi pour lavage, lavage des mains
- Récupération du sac plastique contenant le linge propre et les affaires de toilette personnelles (serviettes, savon...)
- Se doucher
  
- Ne laisser aucun objet personnel dans les douches, évacuer les contenants vides
- Désinfecter la douche, le robinet, avec des produits mis à disposition (sprays) +/- traçabilité
- S'habiller avec ses vêtements propres
  
- Aérer les douches après utilisation
- Se laver les mains après sortie des vestiaires

## Au retour à domicile

- Enlever ses chaussures et se déshabiller à l'entrée du domicile (au mieux zone neutre : garage, buanderie...)
- Lavage des mains
- Se doucher dès son retour
- Lavage si nécessaire des vêtements professionnels (mis préalablement dans un sac fermé au travail)

## Vêtements de travail :

### *Si les vêtements de travail sont nettoyés par l'entreprise*

Vérifier auprès de l'entreprise de nettoyage, la mise en place d'un protocole pour s'assurer que les vêtements soient correctement nettoyés selon la procédure : **60°C pendant 30 minutes**

- Dans l'idéal, la tenue de travail doit être changée de façon complète quotidiennement, et jetée dans un bac commun à destination de la blanchisserie, bac qui sera remplacé régulièrement.
- En cas d'impossibilité de changer quotidiennement ses vêtements de travail : fournir des sacs plastique afin d'y déposer les vêtements en fin de poste dans un casier individuel : 1 sac/jour à fournir + le refermer hermétiquement.
- Encourager la mise en tenue et le déshabillage sur site, notamment lorsque les vêtements de travail ne sont pas changés quotidiennement

### *En cas de nettoyage par le salarié :*

- Transporter ses vêtements de travail dans un sac hermétiquement fermé du lieu de travail jusqu'à son domicile
- Nettoyage à 60° 30 min